

Février
2026

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

BULLETIN MUNICIPAL



Environnement

**ELEVES ET SERVICES PLANTENT
DES HAIES BOCAGÈRES**



ACTUALITES MUNICIPALES

Retour sur la cérémonie
des vœux 2026

ENFANCE-JEUNESSE

Une alimentation saine, équilibrée
et joyeuse

SPORT ET LOISIRS

Bouger en famille



RETOUR EN IMAGES

1



2



3



4



5



6



1- Joli succès de l'Amicale Laïque pour leur soirée 80, 90, 2000's. Des parents motivés, une ambiance de folie, des déguisements colorés et une piste de danse enflammée... la recette d'une soirée réussie ! Bravo à tous !

2- Le 21 janvier, les "grands" de la crèche ont rencontré les "petits" du centre de loisirs autour de jeux de motricité. L'objectif : apprendre à se connaître avant l'entrée des grands au centre de loisirs à la rentrée de septembre !

3- Les agents des services techniques de la Ville d'Yffiniac ont été particulièrement vigilants pour sécuriser et sabler les routes lors des épisodes de gel que nous avons connus début janvier.

4- L'école Simone Veil a ouvert ses portes le 23 janvier aux parents des futurs élèves. Ils ont ainsi pu visiter le bâtiment, rencontrer les équipes pédagogiques et s'informer sur la section bilingue breton proposée par l'école.

5- La salle des fêtes a vu plus de 200 personnes se réunir le mardi 27 janvier pour la conférence sur la mémoire. Organisée par le CCAS, le CIAS et les caisses de retraite, elle a permis de comprendre les maladies et de mieux les prévenir grâce au Dr Belliard, neurologue au CHU de Rennes.

6- La troupe Ecoutez Voir a proposé des lectures théâtralisées au Patio le 28 janvier autour du thème de l'humour sous toutes ses formes.



SOMMAIRE

Agglomération P4

- Eau et assainissement : attention à ce que vous jetez
- Déchets ménagers : la part incitative démarre
- Emploi : job dating
- Innovation : Saint-Brieuc Factory

Actualités municipales P5/6

- Retour sur les vœux à la population
- Réserve naturelle : le Petit Gravelot est de retour
- Plantation de haies bocagères avec les écoles
- Maisons d'Yffiniac : un nouvel atelier

Enfance-Jeunesse P7/8

- Pour une alimentation saine et équilibrée
- Des pesées pour éviter le gaspillage
- Vacances de février : un programme haut en couleurs
- Armor Pocket Films : des vidéastes en herbe
- École Simone Veil : il est encore possible de s'inscrire
- École Saint-Aubin : initiation au basket

Sport et loisirs P9

- Bouger en famille : du sport gratuit en famille
- Amicale laïque : participez à la boum du carnaval
- Yffi'color : une nouvelle édition en mars

Culture P10

- Prix des bébés lecteurs des Côtes d'Armor
- Ludothèque : à vous de jouer
- Yffi'numériques : des outils à votre service
- Exposition de Virginie Matz
- Spectacle : Mimi Bonite s'invite à Yffiniac
- Le coup de cœur de Yuna

Vitrines / Conseil Municipal..... P11

État civil / Urbanisme / Agenda .. P12

À NOTER

PERMANENCE GENDARMERIE POUR VOTRE PROCURATION

Mercredi 25 février
14h30-16h30
Mairie d'Yffiniac

Le Sillon - Février 2026

Elections municipales et communautaires 2026

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Ce rendez-vous démocratique majeur permettra aux citoyennes et citoyens d'élire leurs représentants qui géreront la commune et l'intercommunalité pour les six années à venir. Ces élections jouent un rôle essentiel dans la vie locale, car elles déterminent celles et ceux qui prendront les décisions du quotidien : urbanisme, écoles, voirie, actions sociales, culture, environnement ou encore développement économique.

Pour qui vote-t-on exactement ?

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour un maire. Lors du scrutin municipal, chaque électeur choisit une liste de candidates et de candidats qui deviendront conseillers municipaux. Après l'élection, le nouveau conseil municipal se réunit lors d'une première séance. C'est à ce moment-là que les conseillers élisent en leur sein le maire, puis les adjoints qui recevront ensuite des délégations du maire (finances, urbanisme, affaires scolaires, culture, etc.).

Les élections municipales permettent aussi de désigner les conseillers communautaires qui siègeront à Saint-Brieuc Armor Agglomération. La commune d'Yffiniac dispose de deux sièges au conseil communautaire. Les deux candidats sont alors fléchés sur la liste.

Une fois élus, ils participent aux décisions concernant des compétences exercées à l'échelle intercommunale (développement économique, collecte des déchets, mobilité, équipements structurants, etc.).

La procuration : voter même en cas d'absence

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration. La procuration permet à un électeur de confier son vote à une personne de confiance, inscrite sur une liste électorale en France.

Pour établir une procuration, il est possible d'effectuer une grande partie de la démarche en ligne sur le site officiel maprocuration.gouv.fr, puis de faire valider son identité auprès d'une autorité habilitée (commissariat de police, brigade de gendarmerie ou consulat). Il est également possible de se rendre directement dans l'un de ces lieux pour remplir un formulaire papier.

En participant au scrutin, directement ou par procuration, chacun contribue à la vie démocratique locale et au choix des femmes et des hommes qui façoneront l'avenir de la commune et du territoire.

La Gendarmerie tiendra une permanence pour établir votre procuration le mercredi 25 février de 14h30 à 16h30 à la Mairie d'Yffiniac afin de vous faciliter les démarches.

Eau et assainissement

Attention à ce que vous jetez !



Lingettes, protections hygiéniques, cotons-tiges, essuie-tout, huiles alimentaires, médicaments ou produits chimiques sont encore trop souvent jetés dans les toilettes ou les éviers. Ces gestes en apparence anodins ont pourtant de lourdes conséquences sur le réseau d'assainissement et sur l'environnement.

Contrairement aux idées reçues, les lingettes, même dites « biodégradables », ne se dégradent pas assez vite pour être évacuées sans risque. Elles s'accumulent dans les conduites, provoquant bouchons, débordements et mauvaises odeurs. En se mêlant aux graisses et aux micro-déchets, elles forment des amas appelés « fatbergs », responsables de pannes et de dysfonctionnements des réseaux.

Les autres déchets ne sont pas moins problématiques. Protections hygiéniques, cotons-tiges et essuie-tout obstruent les canalisations, tandis que les huiles, médicaments et produits chimiques perturbent le traitement des eaux usées, polluent les milieux naturels et mettent en danger les agents chargés de l'entretien des réseaux. Ces dysfonctionnements ont aussi un coût pour tous, car les opérations de désobstruction mobilisent du personnel et des moyens techniques importants, répercutés ensuite sur la facture d'eau des usagers.

À Yffiniac, chacun peut agir simplement. Les lingettes et déchets doivent être jetés à la poubelle, les huiles et produits dangereux déposés en déchèterie, et les médicaments rapportés en pharmacie.

Déchets ménagers

La part incitative démarre

Depuis le 1^{er} janvier, chaque collecte de votre bac d'ordures ménagères est enregistrée. Ces levées serviront au calcul de la part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOMi). Pour les habitants utilisant des points d'apport collectifs, chaque ouverture du tambour des ordures ménagères est également comptabilisée.

Chaque ménage dispose d'un forfait annuel de 14 levées. Au-delà, chaque collecte supplémentaire sera facturée. Pour les points d'apport collectifs, le

forfait est fixé à cinquante-deux dépôts par an, correspondant à un dépôt hebdomadaire d'un sac de cinquante litres maximum. Toute ouverture supplémentaire du tambour donnera lieu à facturation.

Vous pouvez suivre en temps réel le nombre de levées ou de dépôts effectués ainsi que le montant prévisionnel de la TEOMi sur le portail mesdemarches.saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Emploi

Job dating

L'Agglomération, en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la Ville de Saint-Brieuc, organise un job dating saisonnier.

Cette matinée de recrutement permet de rencontrer directement les employeurs pour des emplois temporaires liés à l'activité saisonnière et de déposer son CV. Plus de 200 postes sont proposés au sein des services de l'Agglomération, du CIAS et de la Ville dans des domaines variés comme l'accueil dans différents équipements, l'entretien des piscines et des espaces publics, la collecte ou encore l'animation.

Samedi 7 février - De 9h à 13h

**La Griffe - 2 rue des Lycéens Martyrs
Saint-Brieuc**



Innovation

Saint-Brieuc Factory

Le Fablab de l'Agglomération propose tout au long de l'année un programme d'ateliers ouverts à tous ceux qui veulent imaginer et concevoir des projets créatifs grâce à des outils de fabrication numérique comme l'impression 3D ou la découpe laser.

Des sessions variées sont organisées, allant d'initiations à la couture et à la découpe laser à des ateliers d'électronique ou de programmation ludiques. Des moments en accès libre sont également prévus pour découvrir l'espace et les équipements. Ces ateliers sont l'occasion d'apprendre, de partager des savoir-faire et de concrétiser des idées dans une ambiance conviviale, que l'on soit débutant ou plus expérimenté.

Programme disponible sur www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Vœux à la population

Retour sur la soirée qui a ouvert l'année 2026 à Yffiniac



Denis Hamayon, lors de son discours aux voeux



Les Yffiniacais et Yffiniacaises sont venus nombreux dans la salle du Belvédère pour cette soirée.

Vendredi 9 janvier, la salle du Belvédère affichait complet pour la cérémonie des vœux du maire. Habitants, élus, représentants associatifs, acteurs économiques et partenaires institutionnels ont répondu nombreux à l'invitation de la Municipalité.

Le maire Denis Hamayon a ouvert la soirée par des salutations adressées aux personnalités présentes : maires des communes voisines, élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération, responsables associatifs, chefs d'entreprises, commerçants, membres du conseil municipal des enfants, ainsi que plusieurs invités, dont le député Mickaël Cossion. Il a également remercié les correspondants de presse pour leur travail d'information et de valorisation des actions locales tout au long de l'année.

Cette cérémonie, la sixième et dernière de la mandature, s'inscrivait dans un

contexte particulier à l'approche des élections municipales de 2026. Le maire a formulé le vœu d'échanges, de débats et de rencontres dans le respect de tous les citoyens et de tous les candidats, ne doutant pas qu'il sera à la hauteur des enjeux démocratiques pour notre ville.

Dans son intervention, Denis Hamayon est revenu sur plusieurs éléments marquants de l'année 2025. Il a notamment évoqué la réorganisation du service enfance-jeunesse, l'évolution de la restauration scolaire avec l'augmentation de la part de produits bio et locaux, la livraison du pumtrack et du terrain de football synthétique, ainsi que le lancement des travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Simone Veil. Les actions en direction des aînés, portées par le CCAS et le CIAS, et les repas intergénérationnels ont également été rappelés.

Le maire a aussi fait un point sur la vie

culturelle, sportive et associative, marquée par une fréquentation soutenue des animations et par l'engagement des bénévoles. Le passage du Tour de France à Yffiniac en juillet dernier a été cité comme l'un des temps forts de l'année. Parmi les dossiers structurants évoqués figurait le projet des « Maisons d'Yffiniac » (village Alzheimer), l'évolution de l'urbanisme communal, la situation financière de la commune et l'attractivité du centre-bourg.

Avant de conclure, Denis Hamayon a remercié l'ensemble des élus, les agents municipaux et les responsables de services pour leur mobilisation. Un hommage a été rendu à Dominique Pavy, directeur des services techniques, qui partira prochainement à la retraite.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, permettant aux participants d'échanger de manière informelle dans une ambiance sereine et conviviale.

Réserve naturelle de la Baie

Le retour du Petit Gravelot

Depuis 2022, le Petit Gravelot est de retour dans la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc, où il n'avait plus niché depuis 2012. Cette présence marque un signal très positif pour la biodiversité du site.

Cet oiseau niche directement sur le sable, en haut de plage, dans une petite cuvette presque invisible. Il est donc facile de marcher sur un nid sans s'en rendre compte. En Europe, sa période de reproduction s'étend de mars à juillet, une phase particulièrement sensible.

Lorsqu'on s'approche trop près de son nid, le Petit Gravelot adopte un comportement

trompeur pour détourner l'attention : il fait semblant d'être blessé ou pousse des cris d'alerte. Dans ce cas, il est important de s'éloigner rapidement.

Il peut être confondu avec le Grand Gravelot mais on peut le reconnaître notamment à son bec entièrement noir et au contour jaune vif de son œil.

Pour protéger cette espèce fragile, chacun peut adopter de bons réflexes : respecter les panneaux d'information, rester sur les cheminements et tenir son chien en laisse. Ces gestes simples contribuent à préserver la biodiversité de la baie.

Un petit gravelot dans le sable de la Baie



www.reservedelabaedesaintbrieuc.com

02 96 68 65 45

Site de l'Etoile - 22120 Hillion

Eclairage public

Eclairage prolongé

Au plus fort de la crise énergétique, Yffiniac s'est engagée dans un plan de sobriété afin de limiter les dépenses et réduire son impact environnemental. Actuellement la charge économique étant mieux maîtrisée, la Ville fait le choix d'adapter son dispositif d'éclairage public.

Grâce aux coûts désormais contenus avec le SDE 22 (Syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor) et à l'évolution des besoins exprimés par les habitants, la commune a décidé de prolonger les horaires d'éclairage en soirée.

Désormais, du lundi au dimanche soir le Bourg sera éclairé jusqu'à 23h. Les quartiers seront éclairés jusque 22h.

Cette évolution permet de mieux concilier sobriété énergétique, sécurité et qualité de vie.



Maisons d'Yffiniac

Nouvel atelier

Après un premier atelier organisé le 6 décembre dernier, intitulé « Ensemble, changeons le regard sur la maladie d'Alzheimer », l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve propose une seconde rencontre le 7 mars prochain, de 10h à 12h, à la salle Triskell, à destination des habitants, associations et commerçants de la commune.

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre de l'installation des futures Maisons d'Yffiniac qui accueilleront dès 2028 80 nouveaux habitants porteurs de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, au sein de la commune. Compte tenu du choix éthique fort qu'elle a engagé pour construire ce projet, qui favorisera la liberté et l'inclusion, l'Hospitalité souhaite préparer l'arrivée de ces nouveaux habitants en accompagnant les acteurs locaux pour leur permettre de les accueillir dans les meilleures conditions.

Inscriptions auprès de :
Laurent Binagot, animateur territorial en santé, au 06 87 53 12 14.

Environnement

Plantation de haies bocagères avec les écoles

Depuis quatre ans, la Ville d'Yffiniac mène une action de plantation avec les écoles de la commune, alternant chaque année entre l'école publique Simone Veil et l'école privée Saint-Aubin, autour du concept de mini-forêt. Cette année, la formule a évolué avec un nouveau projet à vocation pédagogique et environnementale : la plantation d'une haie bocagère.

Le vendredi 30 janvier, ce sont les élèves de CM2 de l'école Saint-Aubin qui ont participé à cette opération, proposée par le service des espaces verts de la Ville. La journée a débuté en classe par l'intervention de Ronan Pengam de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor. Il a expliqué aux élèves le rôle et l'importance des haies bocagères pour l'environnement, la biodiversité et les paysages, avant de leur présenter le travail à mener l'après-midi sur le terrain.

En début d'après-midi, les élèves se sont rendus au lieu-dit Les Villes Tanets, sur une parcelle louée à Adrien Guernion, agriculteur, ravi de participer à ce projet. Ils étaient accompagnés de lycéens de

la Ville Davy, de 2^{de} générale option EATDD (écologie, agronomie, territoire et développement durable) ainsi que des agents de la commune. Ensemble, ils ont planté 90 mètres de haie bocagère, composée d'essences locales. Le sol a ensuite été paillé afin de protéger les jeunes plants et de favoriser leur reprise. Le paillage a été fourni par Saint-Brieuc Armor Agglomération, partenaire de l'opération. À 15h30, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'une collation conviviale pour clôturer cette journée placée sous le signe de la nature.

Pourquoi planter des haies bocagères ?

Elles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux naturels. Elles servent d'abri et de corridor pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, insectes, petits mammifères), favorisant ainsi la biodiversité. Elles protègent également les sols contre l'érosion, limitent le ruissellement de l'eau et contribuent à la qualité des paysages. Enfin, elles participent à la lutte contre le changement climatique en stockant du carbone et en régulant le microclimat local.



Elus, élèves, professeurs, services... se sont mobilisés pour planter 90 arbres et arbustes en un après-midi !

Restauration scolaire

Pour une alimentation saine, équilibrée et joyeuse !

Un travail a été engagé sur la restauration scolaire afin d'améliorer la qualité de l'alimentation et d'assurer la conformité avec la loi EGALIM. Retour sur quelques actions engagées par le service de la restauration scolaire.



Faire rentrer plus de bio à la cantine a impliqué un changement dans la façon de travailler : pour atteindre les objectifs, il a fallu cuisiner plus, avec plus de produits frais. Ainsi, la restauration scolaire est passée de 4% d'utilisation de produits bio à 40% en quatre ans. « La meilleure récompense ce sont les témoignages. Certains parents m'ont même demandé des recettes ! », sourit Yoan Boizard, le chef cuisinier.

Un comité restauration, mis en place depuis plusieurs années, réunit parents et enfants des deux écoles, des agents de la

crèche et de la restauration scolaire. Dans ce comité, la parole est donnée à la fois aux parents et aux enfants. Les retours des uns et des autres sont positifs sur la qualité des repas, mais aussi sur le service. Depuis cette année, une nouvelle formule séduit particulièrement les participants, puisqu'un groupe de parents et un groupe d'enfants sont invités à élaborer eux-mêmes une semaine complète de menus, aidés par les agents qui les éclairent sur les équilibres à prendre en compte. Ces actions permettent également de faire de l'éducation alimentaire et de contribuer à l'apprentissage du goût.

De ces comités est aussi née une proposition pour lutter contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place du «petite faim/grande faim». « Les enfants ont noté qu'ils n'avaient pas tous faim de la même manière », explique Yoan Boizard. Ainsi, la mise en place d'un self participatif a permis aux enfants de gérer les quantités de nourriture dans leurs assiettes. Ils annoncent au cuisinier s'ils ont une petite ou grande faim et celui-ci adapte l'assiette en fonction de la demande. Pour les entrées, les élèves composent eux-mêmes leur assiette avec la quantité qu'ils souhaitent, ce qui permet de les responsabiliser.

Une fois par an, les parents du comité ont la possibilité de venir manger à la cantine pour tester la restauration scolaire. En fin d'année, les parents des enfants de la crèche qui vont rentrer à l'école peuvent aussi venir découvrir, avec leurs enfants, le fonctionnement de la cantine en déjeunant sur place. Une belle occasion de comprendre la philosophie qui anime la restauration scolaire à Yffiniac.

Des pesées pour lutter contre le gaspillage

Au restaurant scolaire, les enfants ont eu l'occasion, du 26 au 30 janvier, de participer à une des actions mise en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire, avec la pesée des aliments non-consommés. Une pesée avait déjà eu lieu l'année dernière à la même période. Les menus de la semaine de la pesée ont été les mêmes (à quelques aliments près) que ceux d'il y a un an.

Cette deuxième pesée de l'année scolaire (une avait déjà eu lieu en septembre) va permettre de comparer les chiffres à ceux de la pesée de janvier 2025 et d'analyser leur évolution. « Nous pourrons ainsi observer ce qui a été amélioré par rapport à la pesée de l'année dernière et voir ce qui est encore à travailler pour réduire le chiffre. L'idée étant de réadapter les quantités en fonction des repas», explique

Émilie Resmond, référente vie scolaire. Ainsi, pendant une semaine, l'ensemble de la production a été pesé, ainsi que les aliments non-servis. Chaque enfant a également déposé les restes de son assiette dans des bacs prévus à cet effet répartis par catégorie (entrée, plat, dessert, pain...). Une brigade anti-gaspillage, composée d'enfants volontaires, a aidé les agents à peser les denrées. Ils ont également été les médiateurs vis-à-vis des autres enfants pour les sensibiliser sur le sujet.

"L'année dernière nous étions en moyenne en fin de semaine à 109g de gaspillage par enfant. Aujourd'hui, nous sommes à une moyenne de 83g par enfant. Soit environ 410€ sur la

semaine de jetés à la poubelle" explique Yoan Boizard, le chef-cuisinier.

Pour rappel, la moyenne nationale par enfant était de 100g en 2024.



Trois campagnes de pesée vont être menées tout au long de l'année scolaire.

Vacances de février

Des activités pour petits et grands



Les vacances d'hiver auront lieu du 14 février au 2 mars. Le centre de loisirs et l'Antrejeunes proposent aux enfants et aux jeunes un programme haut en couleurs !

Au centre de loisirs

Février oblige, le thème retenu par l'équipe du centre de loisirs est celui... du carnaval ! La première semaine sera axée sur des activités en lien avec cette fête particulièrement joyeuse et colorée, et, bien entendu, les enfants fêteront mardi gras le 17 février comme il se doit. L'équipe a également choisi d'aborder le thème du « carnaval dans le monde ». Ainsi, la deuxième semaine sera dédiée à la découverte de notre planète. Chaque jour sera associé à un continent, avec

des activités thématiques et un repas qui fera voyager les enfants aux quatre coins du globe !

A l'Antrejeunes

L'équipe de l'Antrejeunes s'est réunie en décembre pour concocter le programme des vacances : une soirée et deux grandes sorties, mais aussi de multiples activités : créations, jeux, petites sorties, ateliers culinaires... jalonnent ces deux semaines de vacances sur la thématique de l'hiver.

Les programmes complets sont à consulter sur le site Internet de la Ville : www.yffiniac.bzh, rubrique Vivre > enfance et jeunesse

École Simone Veil

Il est encore possible d'inscrire votre enfant

Différents stands étaient proposés aux enfants et parents qui sont venus découvrir l'école lors de la soirée portes ouvertes le 23 janvier.

Visites des bâtiments, découverte des classes maternelles et élémentaires, projection des photos de la classe de découverte, venue d'illustrateurs, ateliers théâtre, stand sur la filière bilingue, jeux de piste, parcours de motricité... Beaucoup d'activités étaient proposées lors de la soirée portes ouvertes ! Merci aux élèves ambassadeurs qui ont accueilli les parents avec beaucoup de professionnalisme. Les boissons et les goûters ont été offerts par l'association des parents d'élèves.

Les inscriptions à l'école Simone Veil

sont toujours possibles, il vous suffit de prendre RDV avec la mairie puis avec l'école. La carte scolaire ne s'applique pas pour les enfants hors commune qui voudraient suivre la filière bilingue, qu'ils peuvent intégrer dès la toute petite section (TPS).

Autre actualité : des spectacles de percussion réalisés par les élèves du CP au CM2 ont été présentés aux parents sous la direction du dumiste Laurent. Le spectacle a été particulièrement apprécié.

Ecole Simone Veil - Magali Le Rolland - 7 rue du Bois Gilbert - 06 79 74 92 66

Service enfance-jeunesse (Mairie) - Corinne Merleau - 02 96 72 60 33

Armor Pocket Films

Des vidéastes en herbe !

Dans le cadre du festival Pocket Film, le collectif Armor Pocket Film organise un stage intitulé « réalisation d'un court métrage » à destination des CM1/CM2. Ce dernier se déroulera lors des vacances scolaires du 16 au 20 février 2026.

Accompagnés par un animateur et des professionnels, les enfants auront l'opportunité d'imaginer, créer et filmer une vidéo sur un thème qui sera dévoilé le premier jour du stage.

Cette réalisation sera présentée lors d'un festival aux côtés d'autres films issus des services enfance de l'agglomération briochine.

Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir leur œuvre sur grand écran et de fouler le tapis rouge !

École Saint-Aubin

Initiation au basket



Les mois de novembre, décembre et janvier sont propices aux sports en salle. La Fédération Française de Basket-Ball a proposé aux élèves de l'école Saint-Aubin 4 séances par classe du CP au CM2.

L'encadrement était assuré par des joueurs et animateurs de l'équipe d'Yffiniac. Les élèves ont trouvé à leur arrivée des parties de terrain délimitées et du matériel adapté à chaque âge. Chacun à son rythme, et en fonction de son niveau, les dribbles, les passes et les tirs se sont enchainés. Le fil rouge de chaque séance se rapportait au tri des déchets, une belle manière d'allier sport et respect de l'environnement. Merci pour ce bel accueil !

Bouger en famille !

Du sport gratuit et en famille

Envie de passer un bon moment en famille tout en pratiquant une activité sportive ? Alors enfilez votre survet', chaussez vos baskets et apportez votre gourde, l'évènement Bouger en famille est fait pour vous !

Cette année encore, les associations sportives d'Yffiniac se mobilisent pour vous proposer une matinée sportive autour de plusieurs disciplines : la danse (avec Yffi'danse de la Baie), le tennis de table (Tennis de table de la Baie), le football (Union football Yffiniac) et le basket (USY Basket). Chaque atelier, encadré par un intervenant de l'association concernée, sera l'occasion de découvrir (ou de redécouvrir !) des pratiques sportives et de le faire en compagnie de votre enfant ou petit-enfant.

Pendant cette matinée, il ne sera pas question de compétition ! Ces ateliers se veulent ludiques, conviviaux et accessibles à tous. Pendant vingt minutes, vous pourrez vous initier à une discipline, avant de passer à la suivante grâce à un système de rotation permettant de tester l'ensemble des activités proposées. Pour participer, pas besoin d'être sportif, confirmé ou licencié, les ateliers sont

ouverts à tous, sans limite d'âge ! Les enfants doivent venir accompagnés d'un ou plusieurs adultes. Et nouveauté cette année : l'équipe qui viendra avec le plus de participants sera récompensée ! Alors n'hésitez pas à en parler à vos amis et voisins !

Samedi 14 février de 9h30 à 12h

Complexe sportif

Gratuit, sans inscription

Contact : cgeffray@yffiniac.bzh



Amicale Laïque

Participez à la boum du carnaval !



L'Amicale Laïque vous invite à fêter le début des vacances en participant à la boum du carnaval !

Enfilez vos plus beaux déguisements pour défiler au départ de l'école à 16h30 jusqu'à la salle des fêtes où vous attendent musique, animation, maquillage et petite restauration.

Vendredi 13 février de 17h à 21h - défilé au départ de l'école à 16h30 jusqu'à la salle des fêtes (arrivée 17h)

2,5€ pour les enfants (boisson et goûter offerts) / Adulte : gratuit
Réservation conseillée avant le 11 février, via HelloAsso (QR code ci-dessous)



Yffi'color

Une nouvelle édition en mars



Yffi'Color est un événement incontournable organisé par l'Amicale Laïque. Il aura lieu cette année le dimanche 29 mars. Au programme de cette 5ème édition : une course à pied de 5 km, une marche à pied colorée non chronométrée de 3 km et deux courses enfants (300 m et 1000 m). Le but est de finir l'épreuve sportive le plus coloré possible.

Avant le départ, les organisateurs proposeront un échauffement "dance party" et à l'arrivée de ces épreuves, un

lancer de couleurs sera mis en place pour les participants au complexe sportif.

9h30 : Accueil des participants et retrait du pack dress-code

10h : Echauffements en musique

10h15 : Course 300m (de 3 à 6ans)

10h15 : Cours de crossfit adulte

10h30 : Course 1km (de 6 à 12ans)

10h45 : Marche 3km (Ouvert à tous)

11h15 : Course 5km (A partir de 12ans)

12h/12h30 : Lancer collectif de couleurs

12h45 : Cours de crossfit enfant

Buvette et restauration sur place. Les bénéfices financeront les dépenses de l'école Simone Veil. Les bénéfices de la restauration seront reversés à l'association de l'Anse solidaire.

Inscriptions

6 € pour les moins de 12 ans et 12 € pour les plus de 12 ans comprenant un t-shirt,

un sachet de poudre et un sac. Clôture des inscriptions sur papier le 1er mars. Le tarif à partir de cette date pour les plus de 12 ans passera à 14€.

L'amicale sera présente les samedi 21 et 28 février à l'entrée d'Hyper U pour les inscriptions papier.

Dimanche 29 mars de 9h à 14h

Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 1er janvier sur le site HelloAsso (QR Code ci-dessous) :



Prix des bébés lecteurs des Côtes d'Armor

C'est le moment de voter !



MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Egalité Fraternité

Ministère
France

Bibliothèque
des Côtes d'Armor

Côtes d'Armor
le Département

La bibliothèque départementale organise dans le cadre du projet "Premières Pages", un prix littéraire à destination des enfants de 0 à 3 ans et de leurs familles.

Si vous souhaitez participer ou tout simplement découvrir les livres, vous pouvez retrouver la sélection à la médiathèque. Chaque bébé lecteur

dispose d'une voix. Le vote se clôture le 30 avril 2026. Pour voter, c'est très simple : retirez un formulaire papier à la médiathèque (à compléter et à remettre ensuite aux bibliothécaires) ou utilisez ce QR code.



Ludothèque

A vous de jouer !

La médiathèque d'Yffiniac accueille la ludothèque d'Hillion pour un après-midi jeux.

Mardi 24 février - à partir de 14h30
Gratuit - tout public

Yffi'numériques

Des outils à votre service

Venez vous initier aux outils informatiques

A partir du 3 mars jusqu'au 7 avril (le mardi de 14h à 16h) - Gratuit

Exposition

Virginie Matz

Baigneuses, citadines, flâneuses, amoureuses, gourmandes ou rêveuses... L'univers de Virginie Matz est à la fois élégant et naïf.

Gratuit, aux horaires d'ouverture de la médiathèque jusqu'au 21 février

Spectacle

Mimi Bonite s'invite à Yffiniac

Le spectacle raconte le voyage de Mimi Bonite, une petite poissonne polissonne. Dans sa caverne magique, ce qu'elle préfère, c'est jouer à cache-cache avec son copain Bonbon Boniton. Mais une grande vague va les éloigner et les séparer.

Grâce à la rencontre d'une pieuvre, d'une baleine et d'un poisson lune, Mimi va

retrouver son chemin. Elle apprend à écouter ses sensations, ses émotions, son environnement et à se laisser emporter par le courant.

Spectacle musical de 0 à 6 ans, 30 min
mercredi 25 février - 2 séances : 10h et 11h - Gratuit, sur inscription



Le coup de ❤️ de Yuna

La cuisine des ogres : Trois-fois-mort De Fabien Vehlmann et Jean-Baptiste Andrae



À l'intérieur du mystérieux massif que l'on appelle "La Dent du Chat" vivent des ogres. Fin gourmets, leurs mets délicats se composent néanmoins d'ingrédients quelque peu inhabituels... Lorsqu'une jeune orpheline nommée Blanchette se fait capturer avec d'autres enfants pour être emmenée au cœur du cratère et servir de dîner à ses imposants habitants, le cauchemar s'installe. Hachée, mijotée, écrasée : celle qu'on surnommera "Trois-fois-mort" met la faucheuse au défi : grâce à son courage (et un peu de chance), elle survit à tous les dangers et obstacles qui s'imposent à elle. Avec l'aide du jeune korrigan Brèche-Dent, elle va

devoir redoubler d'inventivité pour survivre à cet enfer et sauver ses amis.

Cette bande dessinée adulte nous entraîne dans un conte brutal et sombre dans lequel demeure une lueur d'espoir. Découvrez un univers riche de part ces créatures extraordinaires et ces décors grandioses peints à l'aquarelle fourmillant de détails. Partez au côté de la courageuse Trois-fois-mort pour cette grande aventure, vous ne le regretterez pas !

Renseignements et inscriptions : Médiathèque Le Patio - 02 96 72 74 27 - yffiniac@mediathequesdelabaie.fr
Lundi, mardi et vendredi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h / Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h30
(Fermé les lundis des vacances scolaires)

Amarres

Une entreprise textile ancrée sur son territoire

Mathéo Guyot est un jeune homme profondément attaché à Yffiniac et à ses alentours. Il a créé au mois de mai dernier sa marque de textile Amarres pour mettre en valeur la côte.

"Yffiniac est une ville que j'adore et que je suis fier de représenter". Pour Mathéo Guyot, Yffiniac est sa ville d'attaché : c'est ici qu'il a grandi et qu'il a passé sa scolarité. Quand il est parti dans le sud de la France il y a quelques années pour faire des études dans l'événementiel, il a eu l'idée de créer sa propre marque pour valoriser le territoire dont il est si attaché. Son objectif : mettre en valeur la côte à travers du textile ciblant les jeunes adultes qui ont envie d'être proches de leur territoire.

Avec ses complices Nathan Couespel

et Mathis Cabaret avec lesquels il s'est associé, Mathéo a lancé en mai son premier produit : une marinière, au design simple et évocateur, qui représente le phare du Cap Fréhel. Cet été, le tee-shirt de la collection Armor Coast a rencontré un franc succès auprès des jeunes adultes. Et sur la fabrication, les trois compères sont intransigeants et ont décidé de localiser leurs productions en Europe afin de privilégier la qualité. Pour le moment, les produits (tee-shirt, sweats, marinières et tote-bags) ont été commercialisés lors de marchés estivaux et sont actuellement disponibles uniquement en ligne via leur site Internet.

Leur prochain défi ? Ouvrir un point de vente !



www.amarres-shop.com

Instagram : amarresbzh

Aide à domicile

Jennifer et Cassandra sont auxiliaires de vie



Jennifer Loyer (à gauche) et Cassandra Dubreuil sont auxiliaires de vie

Jennifer Loyer et Cassandra Dubreuil sont amies de longue date. La première, spécialisée au départ dans les prestations de ménage chez les personnes âgées, s'est formée aux soins pour rejoindre son amie Cassandra, spécialisée dans l'aide à domicile depuis cinq ans.

Le binôme propose désormais ses services pour accompagner les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Formées à la maladie de Parkinson, aux pathologies apparentées ainsi qu'à la maladie d'Alzheimer, elles offrent un accompagnement sérieux et adapté. Elles assurent l'aide au lever, au coucher et à la toilette, la préparation des repas,

l'accompagnement aux rendez-vous, une présence quotidienne, un soutien dans les gestes essentiels de la vie, mais aussi le maintien d'un lien social précieux. "Nous assurons tout ce qui touche au soin pour maintenir les personnes le plus longtemps possible à domicile"

Les deux jeunes femmes travaillent en binôme, ce qui leur permet d'être disponibles 7 jours sur 7, y compris de nuit, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement.

Des créneaux sont actuellement disponibles pour des interventions à Yffiniac et ses alentours.

Contact : 06 17 06 72 37

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal

Compte-rendu du 19 janvier 2026

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune pour l'année 2025.

APPROUVE l'acquisition gratuite par la commune des espaces communs du lotissement « le Buchonnet » ; **APPROUVE** le classement dans le domaine public communal de ces espaces communs.

DONNE son accord pour la construction en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de la 2^{ème} tranche de l'opération représentant 6 logements locatifs sociaux sur le terrain situé impasse des Albatros

d'une superficie totale de 268 m² ; **DECIDE** de confier l'opération au bailleur social Armorique Habitat. **DÉCIDE** que la commune apporte son financement au bailleur social pour un montant total de 39 000 € équivalent à la participation de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

DÉBAT sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

AUTORISE l'extension du dispositif « Argent de poche » au profit des jeunes, géré par l'Info Jeunes pour les jeunes à partir de l'âge de 14 ans pour l'année

2026 ; **AUTORISE** l'augmentation du nombre de missions de 100 à 150.

ADOpte la création et la suppression de postes dans le cadre des avancements de grade.

PREND ACTE de la présentation des rapports de l'année 2024 sur le prix et la qualité des services publics « de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif ».

Retrouvez les délibérations sur notre site internet ainsi que les procès-verbaux des réunions de Conseils municipaux, rubrique « Les élus et le Conseil municipal ».

Prochain Conseil municipal le lundi 23 février 2026 à 18 heures 30, salle du Conseil. La séance est publique et ouverte à tous.

État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Permanence du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie le 3^e mercredi de chaque mois de 14h à 15h30.

Rappel de ses missions ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté, nommé par ordonnance du Président de la Cour d'Appel. Ce n'est pas un juge, il n'a pas le droit d'imposer un compromis mais peut le proposer dans le but d'éviter une procédure en justice, longue, éventuellement coûteuse, et débouchant sur une décision imposée. Il suit des principes d'impartialité, d'équité, de confidentialité et d'auditions contradictoires pour pouvoir accompagner les deux parties vers une prise de décision. **Il s'agit de rendez-vous privé et gratuit.**

Plus d'infos au 02 96 72 60 33



Le vernissage de l'exposition de Virginie Matz a eu lieu le 8 janvier à la médiathèque Le Patio. Les Demoiselles sont visibles jusqu'au 21 février aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Il vous faudra vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité.

Nouveau service

Passez le code
à Yffiniac



Le bureau de poste d'Yffiniac offre désormais un service complémentaire, il devient un site d'examen pour le passage du code de la route, examen préalable aux examens des différents permis.

L'examen du code se déroulera en session individuelle, les mercredis, sur une tablette numérique. Les candidats doivent s'inscrire au préalable et réserver une session sur le site www.lecode.laposte.fr à partir du 11 février.

La Poste Yffiniac
5B rue des Grèves 22120 Yffiniac
09 70 82 36 31



FEVRIER

Dimanche 1

Compétition d'échecs

Salle des fêtes - Journée
Org : Echecs Passion

Courses hippiques trot

Hippodrome
Org : Société de courses

Finale Challenge Benjamin

Complexe sportif - Journée
Org : USY Basket

Dimanche 8

Tournoi

Boulo drome
Org : Pétanque Club

Vendredi 13

Carnaval

Salle des fêtes - 17h
Org : Amicale laïque

Assemblée générale

Salle Triskell - 18h30
Org : Employés communaux

Samedi 14

Bouger en famille

Complexe sportif - 9h30-12h30
Org : Mairie d'Yffiniac

Dimanche 15

Courses mixtes trot-obstacles

Hippodrome de la Baie
Org : Société des courses

Exposition véhicules

Parking de l'Evidence - Matin
Org : Les Mordus de l'Auto

Mardi 17

Breizh Tour Vert

Tennis Boulo drome - Journée
Org : Tennis Club

Mardi 18

Assemblée générale

Salle Aparté - 18h30
Org : Comité d'animation

Jeudi 19

Breizh Tour Vert

Tennis boulo drome - journée
Org : Tennis Club

Vendredi 20

Concours de belote

Salle Triskell - 13h30-18h
Org : Amis de la Baie

Mardi 24

La ludothèque s'invite à la médiathèque

Le Patio - A partir de 14h30
Org : Ville d'Yffiniac

Mercredi 25

Spectacle Mimi Bonite

Le Patio - 10h et 11h
Org : Ville d'Yffiniac

Mercredi 25

Permanence gendarmerie

Mairie d'Yffiniac - 14h30-16h30

MARS

Dimanche 1

Championnat

Salle Triskell - Journée
Org : Penthièvre Poker Club

Fest-Deiz

Salle des fêtes - journée
Org : Danses bretonnes

Courses de galop

Hippodrome de la Baie
Org : Société des courses

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Tirage : 2950 exemplaires / Directeur de la publication : Denis Hamayon, Maire / Rédaction et mise en page : service communication / Impression : Roudenn Grafik / Crédits photos : Ville d'Yffiniac, SBAA, Ecole Simone Veil, Ecole St-Aubin, Amicale Laïque d'Yffiniac, Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc / Distribution par nos "Sillonneurs" : Yolaine, Isabelle, Eric, Loïc, Bernard, Serge et Mathys / Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh et sur Calaméo.



Prochaine parution : 6 mars 2026

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard le 15 février à : communication@yffiniac.bzh